

Rapport au Conseil-exécutif du Canton de Berne sur l'exposition agricole de Lausanne du 23 au 28 septembre 1862

Autor(en): **Quiquerez, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **14 (1862)**

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les personnes venues à Londres, — c'était là une idée malheureuse. L'intention était excellente, mais depuis l'expérience que nous venons de faire, nous sommes tout-à-fait opposé à ce genre de cumul. Que les réunions soient moins nombreuses si cela ne peut pas être autrement, mais que ses membres puissent être plus assidus, c'est-à-dire, que leur attention ne soit pas partagée entre tant d'autres objets très dignes d'intérêt.

« Ainsi on était à la fois membre des assemblées qui se tenaient à Guildhall et à Burlingtonhouse, — situés à plusieurs kilomètres de distance l'une de l'autre. Les réunions avaient lieu à peu près aux mêmes heures et celles de Guildhall se subdivisaient en six sections, qui siégeaient dans autant de salles distinctes. On s'intéressait toujours aux matières traitées dans au moins deux de ces sections, ce qui aurait rendu nécessaire la présence à la fois en trois endroits différents, en y comprenant le congrès. On allait donc de l'un à l'autre et l'on n'était assidu nulle part. — Quant aux mémoires lus, on n'en donnait que l'énoncé dans les feuilles périodiques. Il y a eu réellement un trop grand nombre de communications pour qu'on pût les discuter ; les débats en ont souffert : on a voulu *le mieux* et on n'a pas obtenu *le bien* »



RAPPORT AU CONSEIL-EXÉCUTIF DU CANTON DE BERNE

**sur l'exposition agricole de Lausanne du 23 au 28
septembre 1862,**

par A. QUIQUEREZ.

Très honorés Messieurs.

Vous avez bien voulu me déléguer à l'exposition de produits agricoles ouverte à Lausanne par la Société d'agriculture de

la Suisse romande, et je me fais un devoir de vous rendre compte de ma mission.

Déjà l'année dernière la Société jurassienne d'émulation m'avait délégué au concours agricole d'Yverdon et, à cette occasion, j'avais cru qu'il pouvait être utile au Jura bernois de faire agréger ses ressortissants à la Société d'agriculture de la Suisse romande, afin de pouvoir profiter de ses concours et surtout de ses publications. Après l'échange de quelques correspondances, cette Société a ouvert sa porte au Jura et celui-ci a déjà plus de cinquante membres agrégés, mais presque tous des districts des Franches-Montagnes et de Courtelary

Comme membre du comité et ayant constamment servi d'intermédiaire, j'ai pris la liberté d'écrire à MM. les préfets du Jura pour leur proposer d'engager les maires des communes à se faire recevoir membres de cette Société, ou tout au moins pour qu'ils s'abonnent au journal qu'elle publie par cahiers trimestriels, afin que ces écrits très importants et instructifs se répandent dans le pays. Je ne sais s'ils ont partagé mon opinion à ce sujet, mais c'était un moyen peu dispendieux (4 ou 5 fr. par an) pour procurer aux communes d'excellents écrits agricoles.

Le Jura bernois, par sa position en dehors des voies ferrées, est de plus en plus dans l'isolement. L'année dernière il n'a pu envoyer que très peu de bétail au concours d'Yverdon et cette année il n'y a eu qu'un seul exposant à Lausanne pour les fromages de Bellelay, qui ont obtenu le second prix de cette branche de produits. Cependant cette exposition méritait plus de sympathie de la part du Jura. Si la difficulté du transport ne lui permettait pas d'y envoyer ses produits, plusieurs personnes auraient pu visiter l'exposition qui offrait de nombreux sujets d'étude et qui prouvait que la Suisse occidentale est en progrès agricole. Du reste, cette rareté des Jurassiens à Lausanne s'explique de nouveau par l'éloignement des chemins de fer et par les frais de voyage.

La première classe de l'exposition comprenait les plantes

alimentaires, fourragères et industrielles, représentées par 100 exposants, dont 20 pour les céréales, 34 pour les pommes de terre, et 47 pour des racines, légumes, plantes fourragères, oléagineuses, etc.

L'établissement industriel de Saint-Triphon, dont les appareils de distillation ont été établis par un Jurassien, M. Buchwalder, a obtenu la prime d'honneur pour la culture des betteraves, des pommes de terre, de l'avoine et du sorgho, comme aussi le premier prix pour les produits de la distillerie. Quelques autres maisons et particuliers avaient exposé des séries de céréales offrant le plus grand intérêt par les notes qui les accompagnaient. Des calculs indiquaient les produits comparatifs de chaque espèce de céréales, et l'on pouvait remarquer que certaines variétés avaient donné jusqu'à 19 pour un, tandis que d'autres, avec la même culture, n'arrivaient pas même à la moitié de ce produit.

La culture des betteraves ne paraît pas encore faire partie de l'assolement régulier des cultures ordinaires, mais on voit qu'elle tend à acquérir plus d'extension. Plusieurs de ces racines atteignaient un poids et une grandeur considérables.

Les pommes de terre étaient fort bien représentées. J'ai surtout remarqué l'espèce appelée petite grise ou de Saxe, qui prospère parfaitement dans le Jura et qui est peu sujette à la maladie. J'ai dû observer que les pommes de terre de grande dimension, renfermant proportionnellement plus d'eau et moins de fécule que les espèces plus petites, étaient plus souvent atteintes par la maladie que celles à tissu plus serré et plus riches en fécule. Il résulte de là que les grandes pommes de terre sont d'une culture plus chanceuse, qu'elles tiennent beaucoup de place à la cave et dans l'estomac et qu'elles ne nourrissent pas en proportion de leur volume.

Le maïs avait de beaux épis et de nombreuses variétés. Il mériterait plus d'attention de la part des Jurassiens. J'en cultive depuis près de vingt ans et il a constamment mûri et donné de bons résultats.

Les plantes fourragères et oléagineuses étaient en grand

nombre. Il y avait sous ce rapport matière à réflexion et à imitation. On pourrait cultiver avec succès dans le Jura beaucoup de plantes qui prospèrent chez nos voisins et qui leur donnent des produits avantageux.

L'horticulture avait des produits très remarquables. Ils auraient pu figurer avec distinction sur les marchés des plus grandes villes. Ce n'est pas la nature seule qui avait fait croître ces magnifiques légumes ; on voyait évidemment qu'il avait fallu les soins assidus et intelligents du cultivateur.

Il en était de même de la seconde classe de l'exposition, comprenant les fruits et renfermant les produits de cent exposants. Les deux prix d'honneur ont été remportés, l'un par un exposant de Genève, qui avait 260 espèces de pommes et de poires, et l'autre de Lausanne, qui offrait 44 espèces de poires d'une beauté et d'un choix sans pareils.

Les Jurassiens auraient pu trouver des fruits dont la culture dans leurs vallées serait plus profitable que celle de fruits plus communs, et qui prospéreraient tout aussi bien. On pourrait, à peu de frais, se procurer des greffes dans la Suisse romande et doter le Jura de fruits nouveaux. Déjà les fruits suisses se transportent à l'étranger, et ce commerce ne manquera pas de prendre de l'extension.

Quelques collections de 25 à 40 espèces de raisins indigènes ou étrangers indiquaient qu'on cherche à introduire en Suisse de nouvelles espèces qui déjà produisent des vins fins ou plus recherchés.

La troisième classe, embrassant des produits très variés, avait 155 exposants, dont plus de 100 pour les vins et 15 seulement pour la fromagerie et la laiterie. Les fromages étaient trop peu représentés. Ce sont des demi-gras qui ont obtenu la première prime, et la seconde a été donnée à M. Hoffstetter pour des fromages de Bellelay. Un modeste vacher de Montbovon avait exposé un chalet avec toutes ses dépendances et son personnel, construit en beurre frais de la plus belle apparence et du meilleur goût. Il y avait là le tra-

vail d'un artiste fort habile et un produit agricole fort envié ; aussi lui a-t-on donné le premier prix.

Les échantillons de vins suisses indiquaient, par leur multitude et leur variété, qu'on se trouvait dans la partie de la Suisse la plus favorisée par la nature pour la culture de la vigne. Beaucoup de ces vins provenaient de plants nouveaux importés de l'étranger et prouvant qu'on pouvait introduire de grandes améliorations et variétés dans les vins suisses. Cette exposition renfermait tant de vins rivaux que les plus habiles dégustateurs ont dû faiblir plus d'une fois dans leur tâche et se relayer, comme pour une pénible corvée.

La troisième classe comprenait aussi quelques objets plus ou moins étrangers aux produits agricoles. La briqueterie en particulier offrait de beaux échantillons pour l'ornementation des jardins et la construction des maisons. A ce sujet, on doit remarquer que le Jura bernois possède les argiles les plus précieuses pour la fabrication de toutes les espèces de poterie et de briqueterie. Les argiles réfractaires y abondent et pourraient rivaliser avec celles de Longeau, de Matzendorf et autres, si recherchées en Suisse et à l'étranger. Si le Jura n'a pas de voies ferrées pour transporter au loin ces lourds produits, il devrait du moins améliorer ceux destinés à des marchés plus rapprochés. On foule aux pieds les argiles réfractaires, et l'on fabrique tout à côté des vases et des briques qui ne tiennent pas au feu. Sous ce rapport encore, les Jurassiens auraient trouvé à Lausanne de nombreux sujets de réflexion et d'imitation.

La quatrième classe présentait une longue galerie ornée de fleurs fournies par plus de trente-huit exposants. Cependant, à raison de la difficulté de transporter ces objets délicats, il n'y avait guère que Lausanne et ses environs qui fussent convenablement représentés. On remarquait avec étonnement une fort belle collection de fleurs cultivées à la Chaux-de-Fonds. On distinguait aussi de fort beaux dahlias dont on peut se procurer les racines à 10 francs la douzaine.

La cinquième classe avait amené 32 exposants. Elle était
6.

formée des animaux de basse-cour et elle devait comprendre la pisciculture. Mais, par suite de la difficulté des transports, celle-ci était absente, et l'on ne voyait qu'une truite du poids de 22 livres, pêchée le jour même.

La volaille était surtout représentée par des sujets de races étrangères, et il n'y avait que peu de volaille du pays. Les grandes poules indiennes peuvent être fort intéressantes dans les basses-cours des grandes maisons, où l'on ne compte pas le prix de la nourriture, mais seulement la beauté d'une pièce au moment de la mettre à la broche ou sur la table. Il n'en est pas de même pour les cultivateurs ordinaires et, dans leur intérêt, ils devraient se contenter de poules de taille moyenne, s'accommodant d'un logement plus modeste, moins exigeantes pour leur nourriture et fournissant cependant des œufs tout aussi gros et en plus grande abondance. Lorsque vers l'âge de quatre ans, elles commencent à pondre plus rarement, on peut encore les engraisser avec facilité.

Les espèces trop petites ont le défaut de ne donner que des produits peu importants. Parmi les variétés qui nous ont paru les plus recommandables, on peut indiquer les poules hollandaises, ressemblant à celles dites de Crevecœur et de Bourgogne. La race Dorking paraît déjà bien grande pour les ménages ordinaires. On doit se méfier de l'introduction de ces grandes races et surtout des poules indiennes. Déjà on entend la voix formidable des coqs brahmas retentir dans nos villages et ils menacent d'abâtardir les espèces indigènes plus recommandables. Une paire de ces grandes poules était estimée 50 fr. ; deux canards normands 80 fr. ; deux lapins béliers, de très grande taille, 45 fr. Les oies de Toulouse, grandes comme des cygnes, ont obtenu le premier prix.

L'ensemble de cette exposition embrassait les produits de plus de 400 exposants. Le choix de l'emplacement, sur la promenade de Montbenon, était des plus heureux. D'un côté on avait les bâtiments pavés où étaient étalés tous les beaux produits agricoles de la Suisse romande, et de l'autre une vue

magnifique sur le Léman qui n'est plus qu'à demi un lac suisse.

Le comité de la Société et celui de l'exposition avaient donné tous leurs soins à cette entreprise d'utilité publique et la foule des visiteurs leur a prouvé qu'on avait su apprécier leurs travaux et leurs soins, en même temps qu'on attachait un grand intérêt à cette exposition des produits de la Suisse occidentale. Des milliers de personnes, appartenant à la classe urbaine et étrangère, ont pris part à cette fête dans la journée du samedi, et le dimanche on a vu arriver des masses de campagnards avides d'admirer ces belles choses que plusieurs d'entre eux avaient aidé à cultiver et que beaucoup d'autres ne manqueront pas de cultiver à l'avenir. Un grand nombre étaient fiers de voir leurs produits surmontés d'un écriteau indiquant quel prix ils avaient remporté, et ceux-là mêmes qui n'étaient pas primés, pouvaient apprécier l'impartialité des jurés.

Les récompenses se sont composées de :

11 grands prix d'honneur, de la valeur de 100 fr. l'un, soit quelques pièces d'orfèvrerie et une médaille d'argent ;

17 prix d'honneur de seconde classe, estimés à 65 fr. l'un, soit une pièce d'argenterie et une médaille ;

48 premiers prix, de 40 fr. l'un, avec médaille de bronze ;

64 seconds prix, de 25 fr.

61 troisièmes prix de 15 fr., et enfin beaucoup de mentions honorables.

Il est à regretter que le Jura bernois ait eu aussi peu d'exposants et de visiteurs, car nous n'avons remarqué que M. Gouvernon des Bois, membre du jury, et quelques personnes des districts les plus voisins. Il y avait là tout avantage à étudier cette exposition si éminemment utile et encourageante pour l'agriculture et si honorable pour la Société même qui l'a organisée. Aussi au banquet qui a suivi cette fête, on a vu un membre du Conseil fédéral et les représentants de plusieurs gouvernements cantonaux prendre l'un après l'autre la

parole et porter des toasts en honneur de cette fête nationale d'agriculture.

Telles sont, mes très-honorés messieurs, les observations que j'ai pu recueillir dans la mission que vous avez bien voulu me confier et que je m'empresse de vous communiquer pendant que ma mémoire est encore fraîche.



L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET L'ARMÉE SUISSE,

par M. GIRARD, colonel fédéral.

Il se rattache, Messieurs à ce sujet des questions que la plupart d'entre vous connaissent déjà à fond; tous les assistants les ont déjà quelque peu développées; aussi ce ne sont pas des choses nouvelles que je viens vous communiquer. Je veux au contraire simplement chercher, dans la mesure de mes forces, à provoquer la mise en pratique *de ce que*, dans votre sagesse distinguée et dans votre patriotisme, vous reconnaissez comme digne d'une résolution de votre part, aussi bien que d'une prompte et effective réalisation.

L'instruction publique, en adoptant dans le cadre des branches de l'enseignement primaire, la gymnastique et surtout les exercices militaires, pourrait rendre de très grands services à l'armée suisse.

Cette innovation à introduire aussi généralement que possible dans notre Jura est bien digne d'attention, en vue des utiles conséquences qui en découleraient si on la réalisait.

L'armée est digne d'être secondée par l'instruction publique.

Je veux essayer de le faire comprendre à ceux qui n'en auraient pas encore la plus ferme conviction.